La Turbie INFOS

N° 65
Rentrée 2013

Votre magazine municipal d'informations

DÉTRAS

Les **réponses** à vos questions

p. 14 et 15

DOSSIER
PAGES
10 à 13

Logement, Famille, Précarité, Dépendance

Des aides pour vivre mieux

LE SOMMAIRE

La Turbie INFOS - Rentrée 2013 - N°65

NOTRE DOSSIER - p.10 à 13

A l'occasion de la rentrée, La Turbie Infos fait le tour des aides qui peuvent améliorer le quotidien des Turbiasques

- Une collaboration étroite entre le CCAS et le Conseil Général
- Les adresses des organismes
- Le CCAS au plus près des habitants
- Logement : un poste important pour le budget familial

L'évènement p. 4
- Avec les lignes nouvelles 11 et 100X : les transports, ça roule !

Actualités p. 5 à 6
- Ex garage national : lancement des travaux du parking
- Inauguration du site cinéraire et extension du cimetière – Les tarifs des nouvelles concessions
- Comité des Fêtes : une année d'animations
- Journées Européennes du Patrimoine : nouveau succès pour la grande fête romaine

Travaux p. 7
- Les travaux qui se sont terminés cet été
- Les travaux lancés cet automne : microsite, parking du cimetière…

Les échos du préau p. 8
- 240 élèves en classe pour l'année 2013-2014
- ***Une équipe à votre service*** : les Dames de la cantine

Jeunesse p. 9
- ***Portrait*** : Estelle Nigioni, Miss La Turbie 2013
- Point Jeunes : les ados y développent leur créativité et leur sens des responsabilités

Urbanisme / Logement p. 14 à 15
- Détras : les réponses aux questions issues de la concertation

5 mois dans le rétro p. 16 à 19
- Les fêtes des écoles
- Le spectacle de l'ASCT Danses
- Les autres évènements

Solidarité p. 20
- Un local tout neuf pour les aînés

Etat Civil p. 20
- Les mariages, naissances, décès

Médecins de garde p. 20

Sports et loisirs p. 21
- ASCT : c'est la rentrée ! Choisissez votre activité
- Calcetto : à refaire
- Sivom : cours de violon et éveil musical

Patrimoine p. 22 & 23
- La crémaillère – une histoire belle, une fin dramatique

Agenda p. 24
- Zoom sur « Gen dau Païs»

LES INFORMATIONS UTILES

SERVICES D'URGENCE

. Pompiers	18
. Caserne de La Turbie	04 93 41 22 25
. Police municipale	04 92 41 51 66
. Gendarmerie nationale	17 ou 04 93 41 09 51

SERVICES DE SANTÉ

. Assistante sociale
Permanences en mairie les jeudis de 9h à 11h30

. Pharmacie	04 93 41 16 50

SERVICES PUBLICS

. Mairie	04 92 41 51 61

Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf le mardi après-midi)
- 1 samedi sur 2 (Etat civil uniquement de 9h à 12h)

. Point Informations Tourisme	04 93 41 21 15

Courriel : info@ville-la-turbie.fr

. Médiathèque	04 93 35 41 45
. Ecole élémentaire	04 93 41 14 56
. Ecole maternelle	04 93 41 16 29
. Cantine municipale	04 93 41 24 86
. Crèche multi-accueil d'Eze	04 93 41 16 20
. Point Jeunes	04 92 10 84 35
. Déchèterie	04 93 35 18 93

Du lundi au samedi de 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

AUTRES

. Vétérinaire	04 93 41 01 46
. La Poste	04 92 41 34 15
. Taxi	06 07 01 70 93

La Turbie INFOS
Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : info@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication : Nicolas BASSANI
Membre honoraire et fondateur : Gilles BIANCHERI
Comité de rédaction : Arlette ZAMBONI, Brigitte TAPIERO, Henri LANTERI, Philippe MATZ, Maurice PLEBANI
Rédacteur en chef : Marie-Evelyne COLONNA
Maquette : Nadège BERRO
Impression : Imprimerie CROUZET, 34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité
Tirage : 1600 exemplaires
Crédit photos : M-E Colonna, N. Berro, Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.

Retrouvez les anciens numéros de La Turbie Infos sur le site : www.ville-la-turbie.fr

Le mot du maire

Bonne rentrée !

Chers Turbiasques,

C'est la rentrée.

L'époque des bonnes résolutions et le début d'une période où les budgets des ménages sont fortement mobilisés : de la rentrée scolaire aux fêtes de fin d'année, en passant par les impôts. A La Turbie, en 2013, pour la troisième année consécutive, le taux d'imposition des taxes locales n'a pas augmenté.

Par ailleurs, ce numéro de La Turbie Infos propose un dossier « Social » qui rappelle la panoplie des services, mesures et aides existant pour accompagner les familles et protéger les personnes fragilisées.

Ce dossier fait référence à l'esprit de solidarité qui demeure dans notre village.

Je souhaite que cet esprit soit suffisamment fort pour permettre la réalisation d'un nouveau quartier à Détras. L'enquête publique qui s'est déroulée au printemps vous a permis d'exprimer vos interrogations concernant ce projet. Deux pages de votre magazine reprennent vos principales questions et y répondent.

Nous prenons en compte les craintes émises. Mais le rôle d'un maire est de travailler à l'avenir de la commune comme au bien-être de ses habitants. Répondre à ce double objectif passe par le développement de solutions pour le logement des familles, des personnes âgées et de la jeunesse qui veulent vivre au cœur du village, à proximité de ses services et commerces. Nous avons le devoir de les accueillir. Au nom de la solidarité. Et pour le développement de La Turbie.

Bien cordialement,

Votre Maire,

Nicolas Bassani

Le coup de chapeau de la rédaction à ...

ARLETTE ZAMBONI

Chevalier de l'ordre national du mérite

« *J'ai l'honneur de remettre à Madame Arlette Zamboni, née Castel, l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite* (..) »

C'est dans une salle des mariages bondée que Nicolas Bassani, ému, a épinglé le ruban bleu au revers de la veste de sa première adjointe. La déclaration était solennelle, le geste fut accompli avec affection. Avec le maire, Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton, et Xavier Beck, maire de Cap d'Ail, se sont relayés au micro pour célébrer la femme d'écoute et de dialogue aux qualités humaines et professionnelles reconnues : son sens de l'écoute, son esprit de solidarité et de tolérance, sa loyauté, sa fidélité, sa capacité à s'oublier au service des autres, son attachement au bien commun ainsi que sa discrétion et sa modestie « *qui n'enlèvent rien à la force de votre présence* », a souligné Jean-Claude Guibal.

Originaire du Tarn et Garonne, Arlette Castel a épousé Gilbert Zamboni, Turbiasque, en 1961. Elle devient membre du comité des fêtes en 1977. En 1983, le maire Jean Favre la nomme administrateur du CCAS. Sous Michel Balland, elle est conseillère municipale chargée des affaires sociales. Ses responsabilités en matière sociale et scolaire ne cesseront de croître. Depuis 2008, elle est première adjointe et vice-présidente du CCAS.

« *Je ne sais pas si je mérite ces honneurs, je n'ai fait que mettre en application les valeurs que m'ont inculquées mes parents* », a commenté sobrement Arlette Zamboni qui, très émue, a dédié sa récompense à son fils, Claude, décédé en février dernier.

Le maire, Nicolas Bassani, a tenu à remettre lui-même les insignes de Chevalier à sa première adjointe.

NOUVEAUX TRANSPORTS À LA TURBIE

Ça roule !

Avec la mise en service en juin et juillet des lignes « 11 » vers Beausoleil-Monte-Carlo et « 100X » vers Cap d'Ail-Monaco Fontvieille, La Turbie dispose désormais d'un vrai service de transports publics.

Il aura fallu deux ans et demi de collaboration entre la mairie de La Turbie, Monaco et les équipes de la CARF et du Conseil général des Alpes Maritimes (CG-06) chargées des Transports pour aboutir à la constitution d'une offre de transports publics cohérente pour La Turbie.

Mise en place depuis juin, elle combine les lignes du CG-06 (100X, 116 et 66) avec la ligne 11 de la société **ZEST, nouvel attributaire de la délégation de service public « Transports » choisi par la CARF**.

Une offre large de liaisons avec la Principauté

Dès sa mise en place en juin, puis à nouveau lors de la rentrée scolaire, cette nouvelle ligne 11 a fait l'objet d'adaptations successives. Les services de la Mairie ont facilité les démarches des parents en vue d'établir les titres de transports ZEST pour les enfants scolarisés à Beausoleil, Monaco et Menton.

Alors, si tout n'est pas parfait - par exemple, aller en bus à Menton est un peu long -, globalement, l'offre de transports publics depuis La Turbie représente désormais **l'alternative pratique et économique à l'usage de la voiture**.

« *Nous avons aujourd'hui accès à l'ensemble des bus qui sillonnent le département, de Menton à Cannes et vers l'arrière-pays*, résume Hélène Grouselle, adjoint au maire et conseiller communautaire membre de la commission Transports à la Carf. *De plus, les Turbiasques qui travaillent en Principauté disposent d'une offre plus large avec la ligne 11 : 10 rotations dès 7h00 , et avec la ligne 100X : 9 rotations dès 6h35.*»

Le week-end, le nombre de rotations à destination de la Principauté est passé de 4 à 7.

« *Dans quelques semaines*, ajoute l'élue, *nous ferons un bilan : fréquentation, pertinence des trajets, avis des usagers – afin d'apporter des améliorations, si nécessaire. D'ores et déjà, la ligne 11 étant très fréquentée, un bus de plus grande capacité a été mis en service. Par ailleurs, nous travaillons à simplifier les différents titres de transports (CG, NCA, CARF et le réseau monégasque).*

Avec la nouvelle ligne 11 vers Monaco et ses nombreuses rotations quotidiennes, du lundi au dimanche et même les jours fériés : «*Fini les contraintes* » !

Scolaires : 30 € par enfant et par trimestre

Pour les scolaires, l'offre de la ligne 11 ZEST à destination de Monaco, Beausoleil et de la ligne scolaire T1 vers Roquebrune-Cap-Martin et Menton s'ajoute donc à celle des lignes du CG-06 vers les collèges et lycées de Beaulieu-sur-mer et Nice. *A noter : les usagers peuvent emprunter cette ligne au tarif normal, sous réserve de places disponibles.*

Pour l'année scolaire 2013–2014, la carte d'abonnement coûte 30 € par enfant et par trimestre, tarif unique pratiqué et harmonisé sur toutes les lignes ZEST et celles du CG-06.

Pour les autres usagers des lignes ZEST et CG-06, hors abonnements spécifiques, **le tarif de base est de 1,50 € par voyage ou 10 € le carnet de 10 tickets**.

***Exception** : pour la ligne 100X, quand elle emprunte l'autoroute A8, le trajet coûte 4 €.*

NOUVEAU !

Renseignements et achat de titres de transports ZEST à La Turbie :
Point Information Tourisme - 2 place Détras
06320 La Turbie - Tél. : 04 93 41 21 15
Renseignements :
ALLO ZEST : 04 93 35 93 60 ou sur : www.zestbus.fr

LES HORAIRES

LIGNE 11 (Lignes ZEST de la CARF) - tous les jours*

. De **La Turbie vers Beausoleil - Monaco** (Casino) : 10 rotations/jour de 7h à 18h55.
. Retours depuis Monaco : de 7h35 à 19h30.
. *Samedi, dimanche et jours fériés : 7 rotations au départ de La Turbie, de 7h44 à 19h44. Retour de Monaco : de 7h à 19h.

LIGNE 116 venant de Peille (CG) – du lundi au samedi, sauf jours fériés

. De **La Turbie vers Nice Vauban** (par Laghet/La Trinité): 5 rotations de 6h50 à 18h.
. Retours depuis Nice Vauban : de 7h25 à 18h40.

LIGNE 66 (CG) dimanche et jours fériés

. De **La Turbie vers Nice - Tram Pont-Michel** (par Laghet/La Trinité) : 6 rotations de 8h20 à 18h55.
. Retour de Nice Pont-Michel : de 7h45 à 18h20.

LIGNE 100X (CG) – du lundi au vendredi, sauf jours fériés

. De **La Turbie vers Cap-d'Ail - Monaco Fontvieille** : 9 rotations de 6h35 à 17h55.
. Retour depuis Monaco Fontvieille : de 7h05 à 18h30.
. De **La Turbie vers Nice Vauban par autoroute** : 9 rotations de 7h36 à 19h01.

FUTUR PARKING PUBLIC DU MONT AGEL

Lancement des travaux avant Noël

Les derniers détails techniques sont en cours de finalisation : les travaux de réalisation d'un parking public à l'emplacement de l'ancien Garage National, au début de la route du Mont Agel, devraient être lancés d'ici décembre.

Selon les plans élaborés par l'architecte, André Biancheri, le parking comportera 3 niveaux sur rez-de-chaussée pour une capacité d'un peu plus de 50 places.

L'accès piétons se fera au plus près du centre du village, l'entrée des véhicules au côté opposé. Un effort tout particulier a porté sur l'intégration harmonieuse à l'environnement.

Au printemps 2015, 50 places supplémentaires seront à la disposition des Turbiasques et des visiteurs qui souhaitent stationner en centre-ville.

L'aspect architectural se veut léger. La structure, totalement encastrée dans le terrain situé en amont, sera transparente côté route du Mont Agel.

Les travaux devraient durer 18 mois pour une livraison au printemps 2015.

CIMETIÈRE

Un espace cinéraire créé

La réalisation de l'espace cinéraire a été l'occasion d'agrandir le cimetière.

Deux ans de travaux pour un coût de 62 000 € auront été nécessaires pour réaliser l'extension du cimetière et aménager, à l'entrée haute, un espace cinéraire.

Inauguré le 31 mai dernier, ce dernier s'organise autour d'un **jardin de dispersion des cendres** : un bassin rond rempli de grosses pierres rondes que surmonte une petite passerelle. Sur le côté, 3 blocs rectangulaires de granit bordeaux composent le **columbarium** : ils offrent une quinzaine de cases pouvant accueillir chacune 1 à 4 urnes cinéraires. Une stèle de ce même granit est érigée en **mur du souvenir** : des emplacements pour des plaques portant l'identité des défunts dont les cendres auront été dispersées sur le site pourront y être concédés.

L'ensemble constitue un belvédère offrant des vues superbes sur le village, la mer, le Trophée et le clocher de l'église Saint-Michel. Son fondement accueille une trentaine de nouveaux caveaux.

Cette extension du cimetière était attendue : 26 demandes de nouvelles concessions s'étaient accumulées depuis 2002. Réuni en séance le 30 août dernier, le conseil municipal a donc institué différentes concessions et fixé leurs tarifs.

Cimetière – Tarif des nouvelles concessions				
	Caveaux		Tiroir (1 place)	
	Perpétuité*	50 ans	30 ans	15 ans
4 places	11 206 €	7 696 €		
2 places	6 392 €	4 402 €		
1 place			2 486,40 €	1 586 €
Site cinéraire				
Columbarium	5 ans	10 ans	15 ans	30 ans
Case pour 1 à 4 urnes	793,20 €	1 048,20 €	1 348,20 €	1 948,20 €
Mur du souvenir			150 €	

** : hors droits d'enregistrement*

Le nouveau site cinéraire a été béni par le Père Adrian le 31 mai.

La beauté du panorama qui s'ouvre depuis l'espace de dispersion des cendres et la paix qui y règne invitent naturellement au recueillement.

Un projet signé Alain Bresson et Nadia Lignani, architectes (Falicon)

Avis aux bonnes volontés !

La Police Municipale recherche un Papy Trafic - ou une Mamy Trafic - pour aider les enfants et leurs familles à traverser aux abords de l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h15 à 11h45 et de 13h15 à 13h45.

En récompense, une petite prime et… le plaisir de participer à la sécurité des bambins…

Renseignements : mairie au 04 92 41 51 61 - Police municipale.

COMITÉ DES FÊTES

Recettes de bonne humeur

Alain Ventura et toute son équipe de bénévoles offrent aux Turbiasques une dizaine d'animations dans l'année.

180 personnes étaient réunies pour l'élection de **Miss La Turbie**, le 18 mai, dans la salle polyvalente. Belle ambiance et nouveau succès pour le comité des Fêtes qui avait invité **Thomas Vaccari**, quart de finaliste de The Voice 2013, à chanter avec son orchestre !

Le mois précédent, l'équipe d'Alain Ventura avait proposé un **super loto doté d'un super prix** : un scooter 50 cm³ d'une grande marque française ! Neuf ! De quoi doper l'affluence : 200 participants ont tenté leur chance. Un jeune Niçois a remporté le bolide.

Puis le Comité des fêtes a offert aux Turbiasques, le **13 juillet une soirée retraite aux flambeaux et « bal du 14 juillet »** animé par DJ Jean Max. Georges et Aimée Furione, couple hyper actif qui réunit les deux membres les plus âgés du Comité des fêtes, avaient mitonné comme à leur habitude quelque 150 litres de soupe au pistou, dégustée avec ou sans grillade, entre deux tangos ou zumbas, par près de 300 personnes place Neuve.

Deux fêtes étaient au programme des festivités aoûtiennes : le concours de boules carrées dans les rues du village et pans-bagnats party (faits main par le Comité des fêtes). Mais c'est à un traiteur que l'équipe avait commandé sa soupe de poisson à déguster sous les étoiles, place Neuve, le **17 août, lors du grand karaoké de l'été**.

L'insolite concours de boules carrées, dans les ruelles du village, attire des joueurs de tous âges.

Après les festivités de l'été, l'équipe d'Alain Ventura se prépare à animer la fin d'année 2013.

En septembre, la Saint-Michel et ses festivités ont été l'occasion d'une belle exposition d'icônes religieuses signées Elvire Mercantini. « *Cette artiste mentonnaise prépare un immense Saint-Michel pour l'hôpital de Monaco* » signale Alain qui donne deux autres rendez-vous festifs aux Turbiasques : Halloween et le **31 décembre**. « *A la demande générale*, annonce Alain Ventura, *nous organisons un* ***réveillon dansant à La Turbie***. »

Retrouvez le **programme** du Comité des Fêtes en page 24 et sur le site : www.ville-la-turbie.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Tous au Trophée, par Jupiter !

Succès de la IIème Journée romaine

Le 15 septembre, ils étaient 1 750, les Turbiasques, descendants de Romains ou de Gaulois, à plonger au coeur de la Rome antique en participant à la grande fête organisée pour eux au pied du trophée édifié à la gloire d'Auguste, 1er Empereur romain.

Une fête authentique

Malgré une météorologie capricieuse la fête a pu se dérouler de 10h à 17h. **Trop courte, elle fut néanmoins un vrai succès.** Dès le matin, les membres de l'association Les Amis du Trophée, costumés, ont accompagné la troupe des légionnaires césariens dans les ruelles de la cité d'Auguste, pour un défilé très apprécié.

La commune de La Turbie, le Conseil général des Alpes-Maritimes, en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux, ont permis à l'association turbiasque d'organiser cette grande fête[1], populaire et culturelle.

Pour que l'illusion soit totale, les gladiateurs de la compagnie Acta-Archéo, étaient cette année accompagnées de centurions césariens de la compagnie « Augustus Caesar Praetoria », ainsi que de la «Nona Reggio» venue d'Italie, tous parés de magnifiques costumes, d'armures et d'emblèmes symboliques.

A côté des démonstrations et reconstitutions spectaculaires, les visiteurs purent découvrir et s'essayer aux combats des gladiateurs et aux techniques de l'époque (poterie notamment); jouer à différents jeux romains ou se lancer dans des fouilles archéologiques.

Cette année ce sont plus de 30 intervenants qui ont assuré les nombreux spectacles, défilés et combats au Trophée d'Auguste.

Les « Amies du Trophée » entourant leur présidente, Hélène Grouselle, et deux membres de la troupe « Augustus Caesar Praetoria ».

Dans l'oliveraie, enfin au soleil, une centaine de personnes se sont retrouvées, autour de tables décorées par les services techniques de la commune, pour un banquet romain, préparé par Mireille Cherubini de la Taberna Romana, (Saint-Rémy de Provence.). Une première pour les Amis du Trophée qui en ont assuré le service avec efficacité et bonne humeur. Un buffet a proposé également des dégustations diverses très prisées par les visiteurs.

Photos : Augustus Caesar Praetoria

1. En collaboration avec le Musée Archéologique de Nice-Cimiez, l'association I.R.H.A.T.A. et le soutien financier des enteprises Somat, Veolia Eau, et les commerçants et restaurateurs de La Turbie.

Dans quelques mois, à côté de la piscine, les jeunes auront accès à un terrain de jeux flambant neuf !

TÊTE DE CHIEN

Un **micro site** pour Noël

Le projet tant attendu par la jeunesse turbiasque va voir le jour. En septembre ont été lancés les travaux de réalisation d'un terrain de jeux multisports ouvert à tous. Un joli cadeau pour Noël !

AVEC LE SIVOM

La fin d'**importants travaux**

D'importants travaux de voirie menés avec le Sivom de Villefranche-sur-mer et financés par ce dernier[1], se sont terminés cet été.

Chemin des Révoires : la fin de la 3ème tranche d'enfouissement des réseaux, du chemin des Moulins au carrefour Révoires – Lavina. Entrepris à l'automne 2012, ce gros chantier qui a mobilisé longtemps la patience des riverains a permis de créer un réseau d'eaux pluviales pour remédier aux glissements de terrain et affaissement de la chaussée. Un secteur de la voirie a dû être conforté par des micropieux. Les réseaux secs (électricité, téléphone) ont été enfouis, l'enrobé refait. Plus tard, le SDEG installera des candélabres pour améliorer l'éclairage public.

Serrier 13 : l'entrée a été élargie pour faciliter le passage des véhicules, la clôture repoussée, l'enrobé refait sur 60 mètres. Un PVC d'eaux pluviales a été posé sous la chaussée en prévision de la création d'un réseau d'eaux pluviales.

Via Julia : suite à un effondrement de chaussée, la voirie a été refaite sur 60 m² à hauteur des grandes marches de l'entrée du Trophée.

Chemin de la Crémaillère : réfection partielle de l'enrobé dans les zones où la voirie s'était affaissée.

(1) : financement par la taxe additionnelle incluse dans la taxe d'habitation.

Pour des raisons de sécurité, l'entrée du Serrier 13, côté RD 2564, a été agrandie.

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL

Sécurisation de la **route de Menton**

Des travaux ont été entrepris en collaboration avec le Conseil Général pour sécuriser le cheminement des piétons sur la route de Menton. Envisagés avec l'accord des riverains, ils consistent à élargir les trottoirs et recalibrer de façon uniforme la voie à 6 mètres de large. Arrêtés depuis quelques mois après qu'un bon tiers a été réalisé, ils doivent reprendre à l'automne.

Suite à plusieurs accidents intervenus à leur hauteur, les services techniques ont dû scier deux arbres situés en bordure de voie, à l'entrée de la commune. Leurs racines provoquaient un effondrement de la voirie ; leur implantation gênait la visibilité des automobilistes et rendait dangereux le passage des piétons.

EN BREF

Les travaux d'automne

Parking du cimetière : à l'ombre des cyprès

Après la livraison du columbarium (lire en p.6), trois mois seront nécessaires pour l'aménagement de 17 places de stationnement à l'entrée du cimetière, avec réfection de l'enrobé et plantation de 17 cyprès de Florence, sur recommandation des Bâtiments de France.

Début 2014, 17 nouvelles places de stationnement seront disponibles à l'entrée du cimetière.

Déchets : bientôt les containeurs enfouis à Saint-Roch

Devant l'augmentation de la collecte des cartons, les services techniques vont, en relation avec la Carf, agrandir les enclos à carton sur l'ensemble de la commune. Ils attendent par ailleurs le feu vert de la Carf pour préparer l'enfouissement des containeurs du parking Saint-Roch.

La fin des travaux à Sainte-Catherine

Les travaux menés durant plus de 10 mois par GRT Gaz au rond-point de Sarre (Sainte-Catherine) pour dévier la conduite d'alimentation de gaz de la Principauté se sont achevés cet été. L'entreprise doit encore réaménager les talus.

En 2013-2014, 240 élèves apprendront à travailler ensemble dans les 10 classes de La Turbie.

C'EST LA RENTRÉE

240 enfants à l'école primaire

Cette année, l'école de La Turbie accueille 240 élèves : 90 dans 4 classes en maternelle et 150 dans 6 classes élémentaires.

Pour l'année scolaire 2012–2013, avec un effectif de 237 élèves, les dépenses de fonctionnement* de l'école s'étaient élevées à 294 632 €, dont 176 572 € pour les 95 élèves de l'école maternelle et 118 060 € pour les 142 élèves de l'école élémentaire.

Pour l'année 2013-2014, La Turbie demandera donc aux communes dont elle accueille les élèves, une participation aux frais scolaires de 1 85 € par élève de maternelle et 831 € par élève en école élémentaire.

*Dépenses payées par la commune, hors salaires des enseignants payés par l'Education nationale.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Les dames de la cantine

Cette année, quelque 180 enfants mange à la cantine. Un défi releué chaque jour par Marie-Antoinette et son équipe : Bernadette, Joëlle, Myriem, Patricia, Sophie et Leïla.

Par une belle matinée ensoleillée, nous pénétrons dans la salle de réfectoire de l'école : lumineuse, impeccable, propre et bien rangée. Aux murs, des photos rappellent les petites fêtes qui s'organisent ici pour les enfants.

Une porte ouvre sur le laboratoire. Deux « dames de la cantine » en blouse, surchausses et charlotte y préparent les repas du jour. Une radio diffuse des chansons populaires.

Marie-Antoinette, la responsable, nous accueille avec le sourire : « *L'équipe travaille en musique mais concentrée, d'après un processus bien rôdé - nous sommes formées pour cela - avec un maître mot : l'hygiène d'abord.* »

« Ils n'ont qu'à ouvrir la bouche »

Marie-Antoinette arrive à 7h15 pour réceptionner, dès 7h30, la nourriture élaborée par la Sogeres : des repas équilibrés **avec un ingrédient bio (œuf, fromage, légume…) chaque jour**.

« *On vérifie le bon conditionnement, le respect de la chaîne du froid, le nombre de portions livrées… Tout doit être conforme ! Nous avons un stock tampon pour réagir en cas de problème.* »

La marchandise est stockée dans une pièce spéciale, à côté de celle dédiée aux produits d'entretien et du double vestiaire : les dames de la cantine entrent dans le laboratoire comme un chirurgien dans sa salle d'opération : en tenue stérile.

Elles traitent la marchandise sur le principe de la marche en avant. « *Les plats principaux sont livrés, prêts à être réchauffés au four. Nous préparons les salades, légumes crus et fruits, en commençant par les décontaminer par trempage dans du vinaigre blanc.* »

Les quelque 70 maternelles demandent une attention particulière : « *Pour eux, nous découpons à l'avance tout ce qui nécessite un couteau et s'ils ont des oranges ou des pamplemousses, on en fait des jus... Bref, ils n'ont qu'à ouvrir la bouche !* »

2 services/jour et une fête par mois

Quelque 180 enfants mangent à la cantine en deux services : le premier de 11h20 à 12h10 ; le second, de 12h30 à 13h00. Et il est vrai que les dames de la cantine donnent à manger à la cuillère aux plus jeunes…

Elles ont ensuite 75 minutes pour nettoyer à fond et désinfecter la cuisine et la salle – frigo, four et pieds de chaises compris.

Un tableau indique à tour de rôle la responsable de la désinfection.

Dans le travail des dames de la cantine, il y a des jours particulièrement joyeux « *Une fois par mois, les enfants ont un menu à thème - repas asiatique, provençal, « fraîche attitude », Carnaval, Noël, Pâques… - à l'occasion duquel nous nous déguisons. Cela amuse beaucoup les enfants.* » Mais le côté pénible du travail est quotidien : le niveau du bruit, le plus souvent au-delà des 90 décibels. Tout ce qui pourrait l'atténuer – rideaux, tissus – est prohibé pour des raisons d'hygiène.

« *Nous sommes habituées*, sourit Marie-Antoinette avant de constater simplement « *On donne beaucoup de nous* ».

(De g. à dr.) Leila, Marie-Antoinette, Bernadette, Patricia et Myriem constituent (avec Sophie et Joëlle, absentes lors de la prise de la photo) l'équipe des « dames de la cantine » qui assume également la garderie du matin.
Placée sous la responsabilité de Marie-Antoinette, cette équipe, renforcée par Nicole et Geneuièue, assume également le ménage complet des écoles (de 16h30 à 18h30) ainsi que des bureaux de la mairie (le matin, entre 06h00 et 08h30) et des structures annexes : presbytère, bureaux de la police municipale, Point Information Tourisme, Point Jeunes, Espace Jean Faure.
À l'occasion des uacances scolaires, l'équipe fait le grand ménage de tous ces bâtiments.

ESTELLE NIGIONI

Miss La Turbie 2013

Jolie Monégasque de 17 ans, 1,66 m, moins de 50 kg, Estelle Nigioni a été élue Miss La Turbie 2013, le 18 mai dernier. Elle est chargée, depuis et pour une année, de représenter la commune aux manifestations officielles.

« *J'ai un lien affectif fort avec La Turbie, car mes grands-parents paternels habitent ici et j'y ai des amis.* »

Estelle évoque avec plaisir sa vie de petite dernière dans une famille unie, avec les déjeuners joyeux et animés de la semaine qui réunissent, à Monaco, chez ses autres grands parents, ses deux frères et leur famille. Elève à Monaco en classes musicales - elle a longtemps pratiqué le piano - Estelle a opté à l'entrée au lycée pour la filière technologique. En juin 2014, elle passera son bac CGRH (Communication et gestion des ressources humaines) avec l'idée de travailler plus tard dans la mode : « *N'importe quel métier en lien avec cette passion… sauf mannequin* », précise-t-elle.

Sa première passion demeure le chant : « *Ado, je chantais dans un groupe, on jouait nos compositions…* » Estelle aime toute sorte de musique, avec une préférence pour le jazz, le rock et James Brown dont elle adore chanter « I feel good ».

Durant tout l'été, Estelle (en arrière-plan) a participé de bon coeur aux animations organisées par les associations et le Comité des Fêtes. Lors du pique-nique républicain organisé au Trophée d'Auguste, elle est uenue en famille.

Quand nous la rencontrons, cet été, Estelle travaille comme baby-sitter et se prépare au casting de La Nouvelle Star, le 29 août, à Marseille… « *Juste pour voir…* » Et juste avant de s'envoler, le 31 août, avec son amoureux, pour trois jours à Disneyland : « *C'est le très, très beau cadeau que m'a fait le Comité des Fêtes de La Turbie pour mon élection. Merci beaucoup.* »

SIVOM / POINT JEUNES

Incitateur d'initiatives

Au Point Jeunes, les ados développent leur créativité, leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités.

Avec la rentrée se pose la question : comment occuper les ados durant leurs temps libre ?

Outre les nombreuses activités sportives proposées par l'ASCT (lire p. 21), ils peuvent, dès 10-11 ans, adhérer au Point Jeunes : situé au–dessus du stade de foot, ouvert après les cours en semaine, ainsi que le mercredi et le samedi, il est animé par Emmanuel qui propose des activités diverses à la fois ludiques, stimulantes et formatrices.

« *Depuis 3 ans, un partenariat entre la Mairie de La Turbie, le SIVOM de Villefranche-sur-mer et son prestataire, LSCA, a permis de mettre au point une politique d'animation adaptée aux réalités du terrain, aux attentes des enfants et aux demandes de leurs parents* », explique l'animateur.

Ainsi, l'an dernier, les adhérents ont progressivement gagné en motivation et fait preuve de sens des responsabilités et d'esprit d'initiative avec des résultats concrets probants.

Le 19 avril, salle Corail, ils accueillaient une cinquantaine de jeunes venus de tout le canton pour une « soirée FLUO » qu'ils avaient organisée de A à Z : du buffet à la musique en passant par la décoration et l'animation – menée avec panache. La fête fut un beau succès, à renouveler…

Le 24 mai, ils brillaient lors du **tournoi annuel de Net Goal** organisé sur le city stade du Point Jeunes de Beaulieu-sur-mer. **Remarqués pour leur cohésion, leur bonne humeur et leur fair-play,** nos adhérents du Point Jeunes de La Turbie ont battu tour à tour les nombreuses équipes en lisse pour s'incliner en finale devant l'équipe du Point Jeunes de Beaulieu.

Le lendemain, 25 mai, ils étaient mobilisés pour la **Fête de la jeunesse et de la famille** qui se déroulait dans le jardin de l'olivaie de Beaulieu. Ils proposaient aux visiteurs de participer à toute **une panoplie de jeux de stratégie qu'ils avaient travaillé à construire depuis janvier**, en s'inspirant des épreuves de « Fort Boyard ». Certains ont poussé leur implication jusqu'à participer à l'encadrement et à l'animation des activités pour les plus petits. **Une belle réalisation collective menée dans le cadre du projet d'animation 2013.**

PLUS D'INFOS

Rejoignez l'équipe du Point Jeunes et Emmanuel pour le projet 2014...

Point Jeunes - 20 Chemin de la Valièra
Tél./Fax : 04 92 10 84 35 et 06 38 86 24 57
Courriel : pj.turbie@gmail.com

. Mardi à jeudi : 16h-20h
. Vendredi : 16h-22h
. Samedi : la journée

L'an dernier, le Cluedo romain organisé par le Point Jeunes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine auait rassemblé plus de 80 participants.

Aides aux familles pour payer la cantine et sorties conviviales pour les Turbiasques font partie des interventions du C.C.A.S. au service des habitants de La Turbie.

LOGEMENT, FAMILLE, PRÉCARITÉ, DÉPENDANCE

Des aides pour vivre mieux

La Turbie Infos passe en revue les aides qui peuvent améliorer le quotidien des Turbiasques.

Coincée entre les grandes vacances et la « saison » des impôts, la rentrée scolaire est une période souvent tendue pour les budgets familiaux. De nombreuses aides existent mais les bénéficiaires potentiels ne sont pas toujours informés de celles auxquelles leur situation leur donne droit.

En cas de difficulté, le plus simple est d'aller à la mairie pour se renseigner auprès du C.C.A.S. (Conseil communal d'action sociale) ou bien de l'assistante sociale du Conseil général, Joëlle Marchand, qui tient une permanence, au rez-de-chaussée, chaque jeudi matin de 9h15 à 12h00.

Petite enfance, aînés, précarité : le rôle du CCAS

Organisme chargé de la politique sociale d'une commune, le CCAS est un point d'information concernant toutes les aides sociales : téléassistance à domicile ; carte d'invalidité ; allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; prestation de compensation du handicap (PCH) ; revenu de solidarité active (RSA) ; couverture maladie universelle (CMU), etc. – la liste est longue. Il se charge également de transmettre les dossiers aux autorités compétentes : Conseil général, Préfecture, Caisse d'allocations familiales (CAF), ou organismes de sécurité sociale...

« *Nous informons les personnes et nous les aidons à remplir leurs dossiers – de l'allocation de rentrée scolaire à l'entrée en maison de retraite* », explique Arlette Zamboni, première adjointe et vice-présidente du C.C.A.S.

Quand l'élue dit « nous », elle devrait le plus souvent dire « je » – une réalité que sa modestie et son sens aigu du service aux autres lui interdisent d'employer. C'est elle qui reçoit et traite chaque demande, avec humanité et bienveillance.

« *On ne peut pas tout résoudre, on n'est pas des magiciens et l'on se trouve parfois devant des situations difficiles…* regrette-t-elle. Alors, *prendre le temps d'écouter une personne en détresse est la moindre des choses.* » Et quand c'est une maman seule avec des enfants en bas âge à la recherche d'un toit, l'élue n'hésite pas à prendre son bâton de pèlerin pour plaider la cause auprès de la présidente de Côte d'Azur Habitat (Office Hlm de Nice) pour trouver une solution…

Pour les dossiers les plus lourds et notamment ceux qui relèvent du Conseil général, elle peut compter sur la collaboration de Joëlle Marchand.

Jeudi matin : une assistante sociale du Conseil général

Les Turbiasques peuvent solliciter l'assistante sociale sur des dossiers très variés : demandes d'allocations diverses, aide pour la régularisation d'un dossier de retraite ou plus simplement à remplir une feuille de maladie, traitement des cas de signalement de personnes vulnérables, entrée en maison de retraite… L'éventail est large. Il comporte également l'aide face au délicat problème de la perte d'indépendance des personnes âgées.

Les disponibilités de l'assistante sociale du Conseil général sont multiples : les Turbiasques la consultent également à Beausoleil et à Menton (sur rendez-vous - lire ci-dessous). En outre, elle peut organiser, pour les personnes que le handicap empêche de se déplacer, le transport et l'accompagnement auprès d'organismes tels que la Caisse d'allocations familiales.

CCAS

Un budget annuel de 72 000 €

Pour mener à bien ses missions, le C.C.A.S. dispose d'un conseil d'administration et d'un budget autonome. A La Turbie, il ne compte aucun salarié.

Le conseil d'administration regroupe 6 élus et 6 personnes représentant des associations familiales. Le maire en est le président de fait, tandis qu'Arlette Zamboni, vice-présidente, en assume le fonctionnement.

En 2012, le budget du CCAS s'est élevé à 72 000 €, financé en 3 « tiers » : un tiers provient d'une subvention de la mairie, un tiers des ventes de produits et services (repas à domicile, participation aux frais de sorties…) et « un tiers » de dons.

Centenaires et Noces d'or en mairie

Sur demande des familles, le CCAS organise une petite cérémonie en mairie pour fêter un(e) centenaire ou des noces d'or. Au printemps dernier, M. et Mme Silvestri ont ainsi célébré leurs 50 ans de mariage en mairie. L'occasion de se réjouir collectivement de cette belle longévité, pour une dame, Mme Silvestri, très investie dans la vie associative du village et qui donne encore des cours de gym douce. Le CCAS lui a offert un magnum de champagne.

Renseignements, aides et conseils : *les bonnes adresses*

- **C.C.A.S. :** en mairie, aux horaires d'ouverture.

- **Croix Rouge :** outre la Croix Rouge monégasque qui soutient certaines actions sociales du CCAS, la Croix Rouge française - Délégation de Beausoleil - Cap d'Ail - La Turbie apporte des aides ponctuelles : aides aux personnes âgées, aides alimentaires, vestiaire. http://beausoleil.croix-rouge.fr.
Permanences à La Turbie : les mardis de 9h à 12h - Espace Jean Favre - Tél. : 04 93 78 38 01.

- **Conseil général des Alpes-Maritimes (CG-06)**
Les Turbiasques peuvent retrouver l'**assistante sociale** du CG-06 sur rendez-vous :
. A **La Turbie** – en mairie, **chaque jeudi matin**, de 9h00 à12h00.
. A **Beausoleil**, les 2ème et 4ème mardis de chaque mois, au Centre de Protection Maternelle et Infantile de Beausoleil - PMI (C.G.-06) – 5 avenue Villaine (près du Collège Bellevue) – Tél. : 04 92 41 65 00.
Ce centre dynamique accueille également les femmes pour les consultations gratuites gynécologie, pédiatrie, puéricultrice, sage-femme…
. Et, **les autres jours**, à **Menton**, Maison des Solidarités – 4 rue Victor Hugo - Ouverte de 9h à 17h – Tél. : 04 89 04 30 20

A cette même adresse, la **Maison du Département** (MDD) accueille d'autres services publics utiles qui renseignent et aident tout habitant des Alpes-Maritimes : écrivain public ; associations diverses ; médiateur de la république ; Accès au Droit ; Aide juridictionnelle (avocats) ; un éducateur pour les enfants ; une conseillère en économie sociale et familiale aide les ménages en surendettement

MDD - 4 rue Victor Hugo - 06500 Menton - Tél. : 04 89 04 30 10
Fax : 04 92 09 72 05 - Courriel : mddmenton@cg06.fr.
Accueil : du lundi au jeudi : de 9h00 à 17h00. Le vendredi : 9h00-12h30 et 13h00-17h00.

CCAS DE LA TURBIE

Au plus **près des habitants**

La Ville de La Turbie, au travers de son centre communal d'action sociale (CCAS), apporte une série de services et de soutiens aux habitants.

Cofinancée par les mairies de Eze et La Turbie, et gérée par le Sivom de Villefranche, **la crèche intercommunale d'Eze « Les Petits Pas » offre 35 places** en multi-accueil dont la moitié est réservée aux Turbiasques. Les tarifs appliqués dépendent des revenus et du quotient familial de chaque famille.

Aux personnes âgées - ou momentanément handicapées suite à une hospitalisation - le CCAS propose **le portage de repas à domicile**. 10 à 12 personnes environ sont abonnées à ce service à La Turbie. Le prix est de 5,50 € par jour et par personne pour deux repas équilibrés, élaborés par la société SNRH et apportés chaque matin en semaine et dès le vendredi pour le week-end.

Favoriser les liens sociaux des aînés

Le CCAS veille à favoriser les liens sociaux et à lutter contre les risques liés à l'isolement des personnes âgées.

Il propose à celles qui sont seules de se faire inscrire en mairie sur la **liste des personnes à surveiller** en cas d'alerte particulière - canicule notamment.

Il organise chaque année à la mi-janvier, à l'attention des Turbiasques âgés de 70 ans et plus, le **Noël des Aînés**. Sur invitation de M. le Maire, quelque 170 convives se réunissent dans la salle polyvalente transformée en grande salle à manger familiale par Azur Restauration qui concocte pour l'occasion un repas de qualité. L'après-midi se prolonge de façon divertissante par une animation. Les convives

LOGEMENT

Un **poste important** pour les budgets

Des aides existent pour soutenir les jeunes et les ménages aux revenus modestes.

Se loger à La Turbie nécessite un budget conséquent, à l'achat comme à la location.

Selon une enquête menée auprès des 4 agences immobilières installées à La Turbie, il y a pénurie d'appartements. Une famille avec deux enfants peut trouver une maison de village de 75/80 m² pour 300 000 €. Mais si elle recherche plus d'espace, un jardin, un garage et choisit une maison jumelée hors du vieux village, elle doit investir 400 à 600 000 € et à partir de 600 000 € pour une maison individuelle.

Côté location, les prix suivent également la loi de la rareté.

Reste le logement social… « *Il faut établir une demande – nous aidons si besoin à constituer le dossier, explique Arlette Zamboni. Mais les opportunités sont rares. La Turbie compte tout juste 68 logements sociaux (1). Et il y a très peu de rotation. Il faut un décès ou une mutation pour voir un appartement se libérer…* »

Les jeunes et les ménages aux revenus modestes peuvent s'adresser à l'assistante sociale du CG-06 ou au CCAS pour les aider à remplir leurs dossiers de demande d'allocations auprès de la CAF. Les ménages qui rencontrent des difficultés financières pour payer le loyer ou rembourser le crédit d'achat de la résidence principale doivent s'adresser au plus tôt à ces services qui les aideront à constituer des dossiers auprès des différents organismes susceptibles d'apporter une aide et surtout éviter une situation de surendettement (cf. encadré).

Livrée en 2011, la résidence «L'Olivier» offre 8 logements sociaux dans un bâtiment labellisé BBC Effinergie (Bâtiment Basse Consommation)

73 dossiers de demande en mairie

« *Nous avons peu de situations difficiles dans notre village où la solidarité joue encore, apprécie Arlette Zamboni. Mais nous avons le devoir de faire quelque chose pour permettre aux personnes qui veulent vivre à La Turbie de se loger dans des conditions correctes. C'est valable pour les plus jeunes qui veulent rester dans notre village – ils sont l'avenir de la commune. Mais pas seulement.*

« *Quand nous avons présenté le projet Détras, des Turbiasques se sont manifestés pour tous les types de produits proposés : libres ; vendus en « accession sociale » (sous critères) entre 3200 et 3 600 €/m² ; et logements locatifs sociaux (LLS). Nous avons aujourd'hui 73 dossiers constitués : 10 concernent des personnes qui, gagnant en âge, veulent quitter leur villa pour un appartement en ville ; 35 proviennent de personnes souhaitant devenir propriétaire dans le cadre de l'accession sociale. Et 23 sont des demandes pour un logement social.*

Tous ces demandeurs ont manifesté leur intérêt pour un logement neuf, proche des commerces et avec parking au pied de l'immeuble. »

1 - Répartis ainsi : Le Sillet (20), « la Gendarmerie » (10), l'Amendola (24), L'Olivier(8), Lou Camp (4) plus deux logements « diffus » qui appartiennent à la mairie.

repartent ensuite avec un petit cadeau (ce fut un savon parfumé en 2013) et reçoivent plus tard une photo souvenir de cette fête, accompagnée d'un petit mot du maire.

« *C'est un réel bonheur de voir les gens heureux de se retrouver, d'évoquer avec émotion leurs souvenirs communs…* »

Dans cette période si particulière des fêtes de Noël, les personnes trop âgées pour se déplacer ne sont pas oubliées. Les membres du CCAS leur apportent **un colis de Noël** et cette visite est avant tout l'occasion d'échanges chaleureux.

Le même esprit de convivialité préside aux **deux sorties annuelles** – l'une au printemps, l'autre à l'automne - que le CCAS organise à l'attention des Turbiasques de tout âge. Et il participe au financement (voyage en bus + déjeuner au restaurant) à raison de 15 € par participant. Les personnes extérieures à la commune sont les bienvenues mais paient plein tarif.

Le CCAS s'associe au Noël des écoles pour offrir à tous les enfants présents – quelque 300 chaque année – une collation et un jouet.

Solidarité auec les mamans et les familles en difficulté

Pour la **Fête des Mères**, il distribue aux mamans ayant 2 enfants au moins à charge un chèque de 100 € - 18 allocataires cette année. Ainsi qu'un bon d'alimentation de 70 € pour les mamans seules en difficulté, quel que soit leur âge (6 allocataires en 2013).

« *Noël, fête des mères, rentrée scolaire… : on est attentifs aux plus défavorisés* », explique Arlette Zamboni. Et la solidarité joue. « *Notre village a cette particularité que les gens restent rarement seuls en cas de difficultés : les voisins, l'entourage nous préviennent.* »

Le CCAS peut décider de **prendre à sa charge les frais de cantine** d'un enfant d'une famille qui traverse des difficultés. **Face à une situation d'urgence** – dans l'attente d'une pension alimentaire par exemple - **il peut attribuer un bon alimentaire** (au maximum trois bons par an et par famille, chaque bon étant d'une valeur inférieure à 50 €) pour acheter des produits de première nécessité.

LOGEMENTS SOCIAUX

Pour 70% de la population

7 Azuréens sur 10 ont droit à un logement social dans l'une des catégories qui vont du PLAI (logement d'insertion) au PLI (logement intermédiaire).

Voici les plafonds de revenus pour les catégories de logements sociaux (PLAI, PLUS, PLS) offerts parmi les 68 du parc actuel de La Turbie et les 41 en projet sur Détras.

Logements sociaux

Plafonds de ressources[1] applicables au 1er janvier 2013 en " Zone 2 " (France hors Paris et Ile-de-France)

1 - Référence : revenu fiscal 2011

Catégorie de logement loyer maximum* du 1 /01 au 31/12 2013	**PLAI 4,83 €**	**PLUS 5,44 €**	**PLS 9,88 €**
Composition du ménage			
1 personne seule	10 908,00 €	19 834,00 €	25 784,00 €
2 personnes. Sauf " jeunes ménages"	15 894,00 €	26 487,00 €	34 433,00 €
3 pers. (ou : 1 seule + 1 pers. à charge ; ou : jeune ménage sans pers. à charge)	19 111,00 €	31 853,00 €	41 409,00 €
4 pers. (ou : 1 seule + 2 pers. à charge)	21 266,00 €	38 454,00 €	49 990,00 €
5 pers. (ou : 1 seule + 3 pers à charge)	24 881,00 €	45 236,00 €	58 807,00 €
6 pers. (ou : 1 seule + 4 pers à charge)	28 040,00 €	50 981,00 €	66 275,00 €
Par personne supplémentaire	3 127,00 €	5 687,00 €	7 393,00 €
Pour information : nombre de logements prévus à Détras dans chaque catégorie	**8**	**21**	**14**

Les aides au logement

- Les **trois aides de la CAF** pour payer un loyer ou rembourser un prêt pour la résidence principale (non cumulables, dans l'ordre) : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) ou l'allocation de logement sociale (ALS).
- Les **produits d'Action Logement** (offre de logements sociaux, AIDES LOCA-PASS®, PRET SECURI-PASS®, prêt pour allègement temporaire des quittances de loyer…)
- En cas de **difficultés ou d'impayés de loyer** : les aides du FSL (Fonds Solidarité Logement).

PLUS D'INFOS

- Mairie de La Turbie : CCAS + Assistante sociale du CG-06
- ADIL 06 : www.adil06.org. A Nice : 5 rue du Congrès – Tél. : 04 93 98 77 57 - à Menton : permanences à la MDD.
- Site officiel de l'administration française : www.service-public.fr - ou son numéro unique : « 3939 » pour tout renseignement administratif.

Choisi pour sa proximité auec le coeur du uillage, le quartier Détras doit accueillir un projet immobilier ambitieux qui ne laisse aucun Turbiasque indifférent.

DÉTRAS

Questions / **Réponses**

L'enquête publique qui s'est déroulée en mairie du 21 mai au 21 juin a donné l'occasion aux Turbiasques d'exprimer leurs remarques et interrogations sur le projet Détras. La Turbie Infos s'en fait l'écho. Voici les réponses.

Le projet semble trop imposant. Ne risque-t-il pas de défigurer le paysage et son environnement ?

Le projet présenté lors de l'enquête publique affichait des principes de volumes, que le promoteur, **Promogim, doit affiner pour réaliser le dossier de permis de construire**. A cette occasion, l'architecte prendra en compte les remarques soulevées par les riverains, notamment concernant l'impact du projet sur l'environnement.

Ce projet sera contrôlé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Un cahier des charges de prescriptions paysagères, rédigé à la suite de la consultation publique, sera adressé à Promogim. Et, à la livraison du chantier, un cahier des charges d'entretien des végétaux, respectueux de l'environnement, sera remis au syndic chargé de la gestion de l'ensemble.

Concernant les risques évoqués par ailleurs d'appauvrissement de la **biodiversité**, plusieurs études environnementales ont été menées qui démontrent le très faible impact de l'opération sur la faune et la flore présentes. **Les études réalisées sont disponibles en mairie.**

Détras, ce sont 116 logements réalisés d'un coup. N'est-ce pas à la fois trop et trop proche du centre ville ?

Le projet est conforme au PLU de La Turbie qui, approuvé à l'unanimité le 12/07/2006, classait Détras en zone AU (à urbaniser) : « *La zone AU délimite un secteur localisé au quartier du Détras, en cœur de village. Il s'agit d'un secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation. Les constructions y sont autorisées dans le cadre de la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble...* ».

Réaliser « *une opération d'aménagement d'ensemble* » permet de lutter contre l'étalement urbain, néfaste à l'environnement et coûteux en services publics, et de réaliser une véritable opération d'urbanisme : des bâtiments conçus avec une unité architecturale, desservis par une voie privée, organisés autour d'une place principale et reliés au reste de la ville par des espaces publics aménagés : des placettes et un escalier.

Le **site Détras avait été choisi pour le développement cohérent de la commune, précisément pour sa proximité immédiate avec le cœur du village** : d'une part, ses futurs habitants auront un accès direct et piétonnier aux différents équipements existants – ce qui est important pour leur intégration. D'autre part, ils apporteront une vie supplémentaire au village et un complément d'activité aux commerçants locaux.

> Les futurs habitants apporteront une uie supplémentaire au uillage et un complément d'actiuité aux commerçants.

Cette augmentation brutale de la population ne risque-t-elle pas de créer un manque d'infrastructures communales ?

Une crèche est prévue à Détras. Et les autres infrastructures communales sont a priori suffisamment dimensionnées. L'école élémentaire offre déjà une classe vide et la mairie a prévu l'extension de l'école par la création d'une classe supplémentaire en élévation - le permis de construire est obtenu.

Concernant les infrastructures routières, la Route de Nice et la Route de Menton sont en cours de réaménagement et de sécurisation.

Enfin, le regroupement de ces nouvelles habitations sur un seul site, dans le centre ville, permettra une gestion rationnelle et aisée de leurs ordures ménagères.

Tous ces logements sociaux ne vont-ils pas faire venir une population indésirable?

Les logements sociaux ne sont pas

réservés aux déshérités : 70% de la population des Alpes-Maritimes pourraient prétendre à un logement social.

La commune a du mal notamment à loger ses jeunes actifs - certains ont dû quitter La Turbie. Détras permettra de créer un quartier mixte avec 35% de logements sociaux : 41 appartements répartis en trois catégories qui représentent des niveaux de revenus différents (voir tableau p. 13). Seuls 4 logements PLAI (insertion) sont prévus et ils pourront permettre de loger une maman seule avec 2 ou 3 enfants par exemple.

41 logements sociaux n'est-ce pas trop ?

Ils représentent pour la commune 95% de son objectif de production inscrit dans le PLH (programme local de l'habitat) 2010-2016 de la CARF. C'est précisément ce qui justifie la reconnaissance d'utilité publique - laquelle, une fois accordée, permettra de modifier le PLU et rendre constructible ces terrains.

Avec Détras, La Turbie compterait 8 % de logements sociaux sur son parc de résidences principales. La loi SRU[1], revisitée en 2013, en impose 25 %. Un recensement de la population, prévu en janvier 2014, devrait montrer que La Turbie avoisine le seuil des 3 500 habitants : son dynamisme démographique la voue à être prochainement soumise aux impératifs de la loi SRU. Mieux vaut s'y préparer. Rappelons que la loi de 2013 a quintuplé les pénalités financières annuelles des communes qui ne respectent pas les objectifs et que, en cas de constat de carence établi par le préfet, ce dernier a désormais le pouvoir de se substituer au maire pour préempter et faire réaliser des logements sociaux.

Est-ce que tout cela ne va pas coûter trop cher à la commune ?

À la suite de l'obtention de la déclaration d'utilité publique, les terrains seront vendus à Promogim par l'EPF Paca (qui a déjà acquis à l'amiable presque toutes les parcelles nécessaires) et par la mairie.

Aux termes d'une délibération prise par le conseil municipal, les emprises communales seront vendues à Promogim contre la promesse de céder 60 places de stationnement à la commune qui les gérera en parking public.

Dans l'acte de vente, le promoteur s'engagera également à réaliser à ses frais 116 logements et leurs parkings ainsi que la voie de desserte et divers aménagements publics. Il s'engagera par ailleurs à revendre 41 logements sociaux à Habitat 06, société d'économie mixte du Conseil général des Alpes-Maritimes, au prix de 2 700 €/m² et 27 autres logements en accession sociale (entre 3 200 et 3 600 €/m²) à des Turbiasques primo-accédants.

La voie de desserte de Détras débouche sur l'avenue principale, où la circulation est déjà saturée. Cela ne pourra qu'aggraver la situation…

Selon une étude de 2011, le trafic de pointe de l'avenue de la Victoire vers Monaco est de 740 véhicules/heure. Détras en apportera 14 supplémentaires – leur intégration dans le flot de la circulation sera aisée du fait même que la circulation est ralentie.

Plus généralement, la proximité immédiate du centre urbain avec ses services et ses commerces et les transports en commun qui se développent (lire en page 4) devraient permettre aux habitants de Détras de limiter le recours à la voiture.

> Le dynamisme démographique de La Turbie la voue à être prochainement soumise aux impératifs de la loi SRU

Le nombre de places de stationnement créées semble insuffisant alors même que la ville souffre déjà d'une pénurie de parkings.

233 places de stationnement seront créées à Détras : 174 pour les résidents (le PLU prévoit 1,5 places par logement) et 60 pour le parking public.

Et, d'ici là, le parking public de l'ex Garage National (un peu plus de 50 places) aura été livré.

Le chantier va créer des nuisances importantes. Les risques de déstabilisation des habitations riveraines ont-ils été pris en compte, ainsi que la présence importante de sources en sous-sol ?

Les travaux entraîneront immanquablement des désagréments. Mais Détras est le fruit d'une réelle ambition sur le plan environnemental. Promogim vise l'obtention du label Habitat & Environnement et la reconnaissance « Bâtiment Durable Méditerranéen » niveau Or. Cela implique la mise en place d'une charte « chantier vert » qui impose aux entreprises un chantier propre, une concertation régulière avec les riverains, de bonnes pratiques de mise en œuvre et des contrôles réguliers du respect du programme de Qualité Environnementale.

Concernant la stabilité du terrain, les habitations seront bâties en zone « NE » : non exposée dans le plan de prévention des risques (PPR).

La partie sud-ouest est en zone bleue du PPR : la constructibilité est autorisée sous réserve de mesures de prévention. Une petite zone de ravinement se situe au niveau de la trémie (tunnel) à réaliser au pied de la Villa Aurelia et de l'entrée du programme. Une dernière partie est en zone de glissement léger et reptation dans la continuité de l'Aurélia. Conformément à une étude géotechnique, des tirants d'ancrage seront réalisés dans le tréfonds du terrain de cette copropriété – laquelle a donné son accord lors d'une assemblée générale extraordinaire. Enfin, une étude hydrogéologique permettra d'évaluer le risque lié aux sources et des mesures seront mises en œuvre pour le maîtriser.

(1) : Loi Solidarité et Renouvellement Urbains

Les bâtiments du futur quartier Détras seront organisés autour d'une place principale et reliés au reste de la ville par des espaces publics aménagés : des placettes et un escalier.

Fête des maternelles

■ **Besoin de personne ? :** quand Brice rencontre BB, c'est le coup de foudre assuré !

■ **Caliente ! :** les "Mat'air" nous ont fait partager leur voyage vers les Tropiques. Une petite Samba ?

■ **Ballons voyageurs :** des dizaines de messages écrits par les enfants ont pris la voie des airs.

Une aire de jeux impériale pour les maternelles.

En mai, les enfants de maternelle ont profité d'un terrain de jeux avec vue mer : l'administrateur du Trophée d'Auguste, Bernard Le Magoarou, a accueilli élèves, institutrices et ATSEM pour deux jours d'exercices. Plusieurs bénévoles étaient également présentes pour partager un moment de détente sous un soleil radieux !

■ **Attrape-moi ! :** pour améliorer leur coordination, Marie-Christine et Myriam ont proposé aux élèves d'apprendre à jouer à deux.

■ **Saute, saute petit lapin :** rien de tel qu'un défi pour motiver les troupes ! Cédrine proposait aux participants de tester le saut en longueur.

13èmes Musicales du Trophée

Avec un nouveau bureau, l'édition du festival de l'association Ars Viva a débuté plus tôt cette année. La formule inédite proposait 4 soirées musicales en l'église Saint-Michel : le concert d'ouverture avec un programme baroque le 31 mai, une sérénade pour octuor à vent le 7 juin, un concert gratuit pour la Fête de la Musique le 21 juin, et le samedi 28 septembre 2013 - dans le cadre des festivités de la Saint-Michel - , une soirée Mozart : "Airs d'Opéras". Comme chaque année, l'association a fait appel à de musiciens de talent : entre autres, « La Muse de Monaco », l'ensemble à vent « Figaro », l'« Orchestre de Poche », et le quatuor « Café Zimmermann ».

■ **"Loup y est-tu ?" :** afin que les plus petits aient aussi accès à la musique classique, Ars Viva a offert un magnifique "Pierre et le Loup" aux maternelles.

Fête de l'école primaire

Dans la continuité des échanges entre l'école primaire et le lycée français de Chicago, les élèves ont offert un véritable show à l'américaine en reprenant les meilleurs standards anglais.

■ **Un air d'Al Capone... :** les CM1 ont joué avec beaucoup de sérieux leur rôle de (gentils) gangsters Chicagoans.

■ **Au royaume des fées...** Les fées de CE2 ont interprété avec beaucoup de grâce une danse celtique.

■ **Licence to ... kiss :** une dizaine de mini James Bond a envahi la scène pour danser.

■ **Punk attitude :** cheveux colorés et tee-shirts déchirés, les CP/CE1 étaient quand même à croquer !

■ **Call me maybe :** même dans les célèbres cabines londoniennes se cachent d'adorables Turbiasques !

■ **21 juin - Souvenirs d'en France :** l'Orchestre de Poche a proposé un programme enchanteur, accessible aux jeunes oreilles : Ravel, Fauré et Debussy.

■ **Sur un air d'Opéra :** Mozart s'était invité à La Turbie pour le concert du 28 septembre, donné en l'honneur de Saint-Michel. Grandiose !

SPECTACLE DE L'ASCT DANSES :

M.A.G.I.Q.U.E. !

Mélissa dansant sur "Skinny Love" de Birdy

Lors de son gala de fin d'année, le 29 juin, l'ASCT Danses a proposé un véritable show !

Après le spectacle de danses sportives, près de quarante danseuses (entre 4 et 15 ans) des différentes sections ont fait la démonstration de leur talent sur le thème fantastique de la légende de "Dracula".

Durant deux heures, les petits artistes ont enchaîné avec le sourire près d'une vingtaine de chorégraphies imaginées par leur professeur, Mélissa Gelb.

Ce très beau résultat était le fruit d'une collaboration familiale et amicale : les décors ont été réalisés par Bernard Gelb, époux de Cathy, présidente de l'association, tous deux entourés des nombreux bénévoles qui ont participé à la fabrication des costumes, montage son et vidéo etc. Epoustouflant !

■ **Salsa !** Les élèves de Mirella Piano ont enchaîné avec une apparente facilité des pas de salsa qui requièrent technique et rigueur.

■ **Petits rats :** telles les danseuses de l'Opéra, les demoiselles du niveau moyen 3 ont interprété avec élégance le ballet "Paquita".

■ **"Higitus Figitus" !** Les petites ballerines ont eu le privilège de danser avec Merlin l'Enchanteur sur la B.O. du dessin animé de Disney.

■ **Vampires de charme :** avec Dracula, les ballerines des niveaux moyens 1 et 2 ont dansé sur la B.O. du dessin animé Frankenweenie (D. Elfman)

■ **Boom Badoom Boom :** les grandes de la section Jazz se sont réapproprié la chorégraphie de Nicki Minaj "Super Bass".

23 JUIN 2013

Célébration de la **Saint-Jean Baptiste**

Les feux de la Saint-Jean ont attiré un grand nombre de jeunes, cet été. Après une très belle procession de la Croix des Pénitents dans le vieux village au son de la musique des "Fifrelins du Campanin" venus de Menton, le feu, allumé par Marcel Rolin, a été béni par le Père Adrian sur la Place Saint-Jean.
Les enfants et les jeunes Turbiasques ont été très nombreux à vouloir tester leur courage en sautant par dessus le feu.

Avec la collaboration des services techniques de la ville, des Sapeur-pompiers et de l'association I.RA.H.TA.

■ **Allumez le feu ! :** est-ce leur uniforme ou le talent du DJ qui fait le succès du bal des Pompiers ? C'est certainement un peu des deux qui a attiré plusieurs centaines de danseurs le samedi 10 août sur la Place Neuve pour leur traditionnel bal. *Photo : D.R.*

■ **Déjeuner sur l'herbe :** le 14 juillet, le Trophée d'Auguste a ouvert gratuitement ses portes pour un pique-nique républicain. Les Amis du Trophée en ont profité pour "envahir" pacifiquement le parc et profiter du concert d'accordéon offert par le Comité des Fêtes.

■ **"Mais les pieds, Seigneur ?..." :** dans le cadre des Estivales du Conseil général, La Turbie a accueilli la talentueuse troupe du "Théâtre du Verseau" de Cannes, pour une mémorable adaptation de "Don Camillo et Peppone", jouée au Trophée d'Auguste. Plus de 400 spectateurs sont repartis enchantés après 2 heures de spectacle.

■ **On brade !** Toujours très attendu, le vide-grenier de l'Association Patriotique s'est déroulé le 30 juin sous le soleil. Plus de 100 exposants installés sur le parking de la Tête de Chien ont accueilli des milliers de visiteurs, venus chiner dès 5h du matin.

Bienvenue aux petits Turbiasques !

SHARARA Lucas	08.03.13
MATHIEU Maëlia	22.04.13
CANE GÉRINI Estelle	01.06.13
FISCHER Florian, Ewald, Expedit	27.07.13
SUBAKAR Abiran	13.08.13
DALMASSO Shams Emma	17.08.13

Ils se sont dit oui !

GUTTIN Cédric & DOS SANTOS CLARO Nilza	08.06.13
SCHWIND Jean Philippe & VERCHER Virginie	08.06.13
JACQUINOT Yohann & LORAND Anne - Cécile	15.06.13
WATTRELOT Philippe & PELLEGRIN Nadège	29.06.13
BIONDOLILLO Christophe & CASTELLAN Magali	12.07.13
ANGIOLINI Guy & BEN ZAKI Muriel	27.07.13
GARIBALDI Frédéric & CORRADI Muriel	27.07.13
MATHIEU Jean - Christophe & MARTRE Virginie	03.08.13
DOMINGUES Jérôme & VENTICINQUE Rosanna	14.09.13

Noces d'or

SILVESTRI Marius & GRIMALDI Véronique	22.06.13

Ils nous ont quittés

COSTAMAGNA Joséphine	03.04.13
REBAUDENGO René	08.04.13
PECORARO Concetta divorcée PLESKAC	17.04.13
VERGNAUD Jean - Pierre	24.04.13
MAGNANI Antoinette veuve PICCINI	10.05.13
VESTRI Robert	29.05.13
POURCHAIRE Gilbert	30.05.13
CAMPANA Jean - Charles	13.06.13
BIONDI Rina veuve VITTET	24.06.13
GIANGIACOMI Stéphane	26.06.13
BONFIGLIO Françoise veuve MONREALE	25.07.13

ACCUEIL

Un **lieu convivial** pour « les aînés »

Les aînés vont se voir prochainement confier les clés de l'ancien local de la Croix Rouge, place Jean Jaurès, transformé pour eux en lieu de convivialité : agrandi et refait à neuf par les services techniques de la commune - murs blancs, tables en bois, mobilier inox – il a été équipé d'une cafetière et de jeux. Le tout a été financé généreusement par l'Automobile Club de Monaco.

Un local clair et spacieux, bien aménagé à l'intention de nos aînés.

MEDECINS DE GARDE

Octobre		Novembre		Décembre	
Dates	Médecins	Dates	Médecins	Dates	Médecins
1	Gilardi	1 au 4	Rees	1	Andreis
2	Galopin	5	Gilardi	2	Rees
3	Gilardi	6	Galopin	3	Gilardi
4 au 6	Scemama	7	Gilardi	4	Galopin
7	Rees	8 au 11	Scemama	5	Gilardi
8	Gilardi	12	Gilardi	6 au 8	Scemama
9	Galopin	13	Galopin	9	Rees
10 au 13	Gilardi	14 au 17	Gilardi	10	Gilardi
14	Rees	18	Rees	11	Galopin
15	Gilardi	19	Gilardi	12	Gilardi
16	Galopin	20	Galopin	13 au 15	Galopin
17	Gilardi	21	Gilardi	16	Rees
18 au 20	Galopin	22 au 24	Galopin	17	Gilardi
21	Rees	25	Rees	18	Galopin
22	Gilardi	26	Gilardi	19 au 22	Gilardi
23	Galopin	27	Galopin	23 au 25	Rees
24	Gilardi	28	Gilardi	26	Gilardi
25 au 27	Andreis	29 et 30	Andreis	27 au 29	Andreis
28	Rees			30	Rees
29	Gilardi			31	Scemama
30	Galopin				
31	Rees				

- Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89
- Dr Galopin : 04 93 41 08 36
- Dr Gilardi : 04 93 41 01 11
- Dr Scemama : 06 60 17 76 29

C'EST LA RENTRÉE

Choisissez votre sport !

L'heure de la rentrée a sonné. Et, avec elle, celle des bonnes résolutions : faire du sport pour soigner, entretenir ou retrouver la forme.

A La Turbie, l'ASCT propose à tous, petits et grands, toute une panoplie d'activités : **foot** (en coopération avec l'AS Monaco), **judo, karaté, tir à la carabine, boules/pétanque, danse classique, danse de salon, musique**. Et **gymnastique douce** qui s'adresse également aux plus âgés.

La Turbie Infos continuera cette année de rendre compte des activités et performances des membres de l'ASCT.

www.ville-la-turbie.fr : rubrique VIVRE A LA TURBIE / VIE ASSOCIATIVE

Ceux qui veulent tout simplement faire de la **marche au grand air** trouvent auprès du Point Info tourisme et sur le site Internet de la commune des idées de randonnées au départ de La Turbie. Et tous les conseils de prudence qui vont avec.

www.ville-la-turbie.fr : rubrique SE DIVERTIR / SPORTS ET LOISIRS

Depuis la rentrée, les 14 élèves de l'ASCT Judo sont entraînés par leur nouveau professeur : Stéphane Lemonnier, diplômé d'Etat.

TENNIS CLUB TEAM BORFIGA

Ambiance sympa, cadre grandiose

Ouvert toute l'année, ce club très convivial, situé sur la route de la Tête de Chien et offrant un panorama magnifique, est géré par Michel Borfiga et son Team.

Tarifs pour les adultes : cotisation annuelle de 200 € (+ 21 € de licence), 340 € pour un couple.

> Location de court : 20 € / heure.

> Ecole de tennis : à partir de 252 € (école + cotisation annuelle).

Le tennis club, qui propose des tarifs très adaptés pour les stages de tennis enfants à l'occasion des vacances, offre chaque année à la mairie un certain nombre de stages pour les enfants les plus défavorisés.

Tennis club Team Borfiga La Turbie : 5 courts (dont 2 en terre battue synthétique), snack, club house. Et parking gratuit.

PLUS D'INFOS **www.ville-la-turbie.fr : rubrique SE DIVERTIR / SPORTS ET LOISIRS ou : 04 93 37 67 35**

Lors des stages multi-sports de juillet et août, Jérémy Soilen et son équipe ont accueilli et formé 154 élèves, âgés de 4 à 16 ans.

CALCETTO

A refaire

Grillage de protection arraché, tapis synthétique soulevé : le calcetto n'a malheureusement pas échappé à la mini-tornade qui s'est abattue le lundi 29 juillet sur les Hauts de Monte-Carlo, alors que toute la Côte d'Azur subissait un violent orage. Il faudra un peu de temps pour remettre en état cet équipement tout nouveau qui, géré par le tennis club, avait déjà beaucoup de succès auprès des jeunes de La Turbie comme auprès des adeptes du calcetto (foot à 10).

CONSERVATOIRE DU SIVOM

Autour du violon

Julia Formosa Béhague, professeur au conservatoire du Sivom, propose aux tout-petits (maternelle) des cours d'éveil musical par le violon : 1 heure par groupe de 3 à 4 enfants. Une approche excellente pour l'éducation de l'oreille, la mémorisation, le développement du sens rythmique et l'adresse corporelle.

Elle propose également des cours de violon pour les élèves de 1er, 2ème et 3ème cycles et pour adultes.

Cours : salle Saint-Jean, à La Turbie - Renseignements : Julia Tél : 06 61 36 63 03.

La première gare de la Crémaillère – dont on peut encore voir les vestiges – était trop éloignée du centre-ville. La voie fut donc prolongée et une station terminus, plus pratique pour les voyageurs, fut construite sur l'actuelle Place de la Crémaillère au pied de la "Tour d'Auguste".
Coll. Michèle Bertola-Vanco

LA CRÉMAILLÈRE

Beausoleil – La Turbie en 20 minutes

Du 10 février 1894 au 8 mars 1932, un chemin de fer à crémaillère relia vaillamment Monaco à La Turbie. Un accident mortel mit fin brutalement à son exploitation. Panne technique ou acte de malveillance ?

C'était à la fin du XIXème siècle. Le tourisme était en plein essor et La Turbie une vaste commune englobant Beausoleil – qui s'appelait alors « Monte Carlo Supérieur » - et Cap d'Ail – dite « La Turbie-sur-Mer ».

La première ligne de chemin de fer à crémaillère de France

Pour pouvoir venir admirer les panoramas grandioses depuis le vieux village, la riche clientèle devait, depuis Monaco, rejoindre le Cap Martin par la basse Corniche puis emprunter la RN7 – 20 Km en tout. Sinon, la montée s'effectuait sur un réseau de sentiers praticables essentiellement à pieds ou à dos de mulet...

Un jeune ingénieur turbiasque, Amédée Brousseau, proposa une solution technique déjà en service aux USA et en Suisse : un chemin de fer « à crémaillère », seul capable de gravir de façon confortable et rapide le fort dénivelé : quelque 450 m sur à peine 2,5 Km. La concession est accordée le 4 janvier 1893 pour une ligne reliant Monte-Carlo Supérieur (la Principauté n'autorisant pas le passage des trains à vapeur sur son territoire) au village.

Fruit d'une prouesse technologique, « La Crémaillère » est inaugurée le 10 février 1894, à 10h00, en présence de nombreuses personnalités.

« *La montée s'accomplit parmi les exclamations de ravissement tant est beau le spectacle*, écrira Philippe Casimir, journaliste (il deviendra maire plus tard), dans Le Petit Niçois du 11/02/1894. *On s'est arrêté à la halte de Bordina (...) et l'on a longuement admiré le superbe panorama (...).* » A La Turbie, M. Franco, le maire, et son conseil municipal, composent le comité de réception. A midi, un banquet est offert aux 141 invités dans le Grand Hôtel de Monte-Carlo, un tout nouvel établissement en cours de finition, superbe, « *hardiment bâti presque au bord du grand rocher qui descend à pic sur Moneghetti* » précisera encore le journaliste.

La ligne est mise en service dès le lendemain.

20 minutes à 7 Km/heure

Le trajet s'effectue en 20 minutes, à 7 Km/h sur une voie d'un mètre de large. Un seul wagon, partagé entre première et seconde classes, est poussé par une locomotive… ou retenu par elle dans sa descente vers la Principauté. En juin 1894, déjà 22 trains sillonnent la ligne chaque jour. Malgré le prix élevé du billet, les villageois aussi utilisent la Crémaillère : les employés pour aller travailler en Principauté, les agriculteurs pour aller y vendre leurs produits.

Occasionnellement, la locomotive se voit attelée à des wagons plateaux de marchandises en provenance de Nice ou d'Italie.

« *Le chemin de fer à crémaillère dote notre pays d'une véritable curiosité* », note Philippe Casimir.

La Turbie devient station touristique en 1922 et le trafic de sa crémaillère croit régulièrement On imagine même que cette liaison rapide, importante pour l'avenir touristique de La Turbie, pourrait permettre au village de bénéficier de l'essor économique et immobilier sans précédent que connaissent alors ses « quartiers inférieurs » et Monte-Carlo.

A la fin des années 20, la capacité est devenue insuffisante : des études sont entreprises pour électrifier la ligne. Elles n'aboutiront pas. En 1932, un accident tragique met une fin brutale et définitive à la petite ligne de chemin de fer.

La ligne de chemin de fer ne comportait qu'une seule voie. La gare de La Bordina, au Mont des Mules, permettait à deux rames de se croiser. Son château d'eau servait au ravitaillement indispensable au bon fonctionnement de la chaudière.
Coll. Michèle Bertola-Vanco

8 MARS 1932

Les morts de la Crémaillère

Le 8 mars 1932, les voyageurs en gare de La Turbie attendront en vain la Crémaillère de 8h00…

Partie plus tôt de Beausoleil, la locomotive s'immobilise soudain, victime d'une avarie technique. Après tout juste 162 mètres de grimpette, elle repart en arrière et prend de la vitesse. En essayant de manœuvrer le frein de la voiture, le conducteur est éjecté.

Désormais seul maître à bord, le mécanicien tente éperdument de serrer les deux freins à main de la locomotive. En vain.

Traversant à 50-80 Km/h le heurtoir d'arrêt puis le mur sud des quais, elle termine sa course folle en s'écrasant trois mètres plus bas, avec son mécanicien, contre le parapet du chemin de fer.

Le wagon qui s'est décroché s'immobilise en gare sans trop de dommages. A son bord, 3 passagers, choqués, s'en tirent sans blessure grave. Ils étaient 5 au départ. Un a sauté promptement en marche, un autre l'a suivi… trop tard : il s'est fracassé le crâne sur un dispositif d'entrée en gare.

Un tantinet obsolète

Cet accident au bilan tragique (2 morts) signa aussitôt la fin de « la Crémaillère », après presque 40 ans de bons et loyaux services. Son matériel sera récupéré pendant la seconde guerre et vendu. Plusieurs projets de relance de l'exploitation échoueront. En 1959, la ligne sera déclassée. Définitivement.

En 2001, dans sa revue « Turbia d'un Temp » N°5, Jean Cunégondo, citoyen turbiasque passionné d'histoire, s'interroge sur les raisons pour lesquelles « *ce formidable atout touristique* » n'a pas été rétabli. Il rapporte que Jean Favre, maire de La Turbie (1944 – 1987) lui a affirmé avoir fait plusieurs tentatives qui se sont heurtées au veto des municipalités successives de Beausoleil. Et note que cette commune a procédé très tôt au déclassement des terrains concernés alors que La Turbie a maintenu l'intégrité de ceux situés sur son territoire.

L'accident ! Malgré les efforts désespérés du mécanicien, resté courageusement aux commandes, la locomotive déuala les 162 mètres la séparant de son point de départ à plus de 50 kms/H, pour finir sa course folle dans la rue, dans une nuage de poussière et de fumée. *Coll. Michèle Bertola-Vanco*

C'est un fait que les rotations fréquentes de La Crémaillère ne faisaient pas que des heureux. « *Quel besoin y avait-il de réveiller l'écho de cette nature endormie par le sifflet d'une locomotive ? A quoi bon souiller de fumée la beauté de ce paysage arcadien ?* », lira-t-on entre autres critiques dès sa mise en service.

Quand Monte-Carlo Supérieur deviendra Beausoleil, en 1904, puis La Turbie-sur-Mer Cap d'Ail, en 1908, leurs habitants ne se soucieront plus de la nécessité de maintenir la relation avec leur commune d'origine.

Puis la route du Mont des Mules est construite pour faciliter le passage des véhicules automobiles dont l'usage se développe... La Crémaillère devient un tantinet obsolète.

Une boule de pétanque

Après l'accident de 1932, « *les Beausoleillois affichent une réserve qui ressemble plutôt à un soulagement* », note Jean Cunegondo.

Il raconte que, en 2000, lors d'une exposition rétrospective sur la Crémaillère organisée par l'association La Luerna, « *un personnage se prétendant Beausoleillois depuis toujours* » lui a confié que, excédé par le bruit et la fumée de la locomotive qui passait sous ses fenêtres, un riverain aurait déposé une boule de pétanque entre deux barreaux du double rail central – sans se douter des conséquences tragiques que son geste entraînera.

Une version que notre historien tient pour tout à fait plausible, notant que l'enquête, vite close malgré quelques détails techniques inexpliqués, avait conclu à une défaillance mécanique due à une pièce maîtresse qui avait pourtant été remplacée depuis peu.

En 2006, le maire de Beausoleil lançait l'idée de rouvrir la ligne de transport à crémaillère et le maire de La Turbie le soutenait, avec l'idée de prolonger jusqu'à la gare de péage de l'A8 où des parkings de dissuasion pourraient être construits. L'idée sera abandonnée, trop de constructions ayant envahi le parcours.

Sources :
« Turbia d'un Temp » N°5 (août 2011) ; « La Turbie, Images et Ecrits », Michèle Bertola-Vanco ; « La Turbie » - Collection « Mémoire en Images » Michèle Bertola-Vanco et Monique Bourgeois–Martelli ; Le Magazine du Centenaire (Ville de Beausoleil) ; Le Petit Niçois du 11/02/1894.

L'AGENDA DES FESTIVITÉS

OCTOBRE

- **Tournoi de handball**
  Samedi 19 octobre - Salle polyvalente à 20h30
- **Exposition de photos « Gens dau païs » - La Luerna**
  Du 19 au 26 octobre - Ancienne chapelle de la Piéta
- **Loto de la Casa do Menor**
  Samedi 26 octobre - Salle polyvalente à 20h00
- **Halloween / Chasse aux bonbons et boum**
  Jeudi 31 octobre - Salle polyvalente à 18h30
- **Passion Cinéma**
  Réservation au 04 93 35 41 45
  Jeudi 31 octobre - Médiathèque à 20h00

NOVEMBRE

- **Messe de la Toussaint**
  Vendredi 1er novembre - Eglise Saint-Michel à 9h30
- **Messe des défunts**
  Samedi 2 novembre - Eglise Saint-Michel à 18h30
- **Conférence « Les femmes sur la Riviera à la Belle Epoque »**
  Vendredi 8 novembre - Médiathèque à 19h30
- **Exposition-vente des Fem's Traditions**
  Du 8 au 10 novembre - Mairie (Rez-de-chaussée inférieur)
- **95ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918**
  Lundi 11 novembre - Eglise Saint-Michel à partir de 9h30
- **Soirée dansante de Monaco Rock & Danses**
  Samedi 16 novembre - Salle polyvalente à 21h
- **Signature de Claude Ghiberti**
  Vendredi 22 novembre - Médiathèque à 19h30
- **Concert de la Sainte-Cécile**
  Samedi 23 novembre - Salle des mariages à 15h00
- **Passion Cinéma**
  Réservation au 04 93 35 41 45
- Jeudi 28 novembre - Médiathèque à 20h00

DECEMBRE

Téléthon 2013
Samedi 7 décembre - Parvis de la mairie dans l'après-midi

- **Livre et cinéma : une soirée avec Louis de Funès**
  Vendredi 13 décembre - Médiathèque à 19h30
- **Lectures enchantées**
  Samedi 14 décembre - Médiathèque à 15h30
- **Spectacle des enfants et Noël de la mairie**
  Vendredi 20 décembre - Salle polyvalente
- **Concert de Noël gratuit - Chorales**
  Samedi 21 décembre - Eglise Saint-Michel
- **Procession et veillée de Noël**
  Mardi 24 décembre à partir de 22h30
- **Messe de Noël**
  Mercredi 25 décembre - Eglise Saint-Michel à 10h30
- **Exposition de crèches par La Luerna**
  Du 28 décembre au 4 janvier - Ancienne chapelle de la Piéta
- **Messe te deum**
  Mardi 31 décembre - Eglise Saint-Michel à 18h30
- **Réveillon du Comité des Fêtes**
  Réservations obligatoires au 06 77 44 54 24 ou 06 50 57 10 00
- Mardi 31 décembre - Salle polyvalente à 20h00

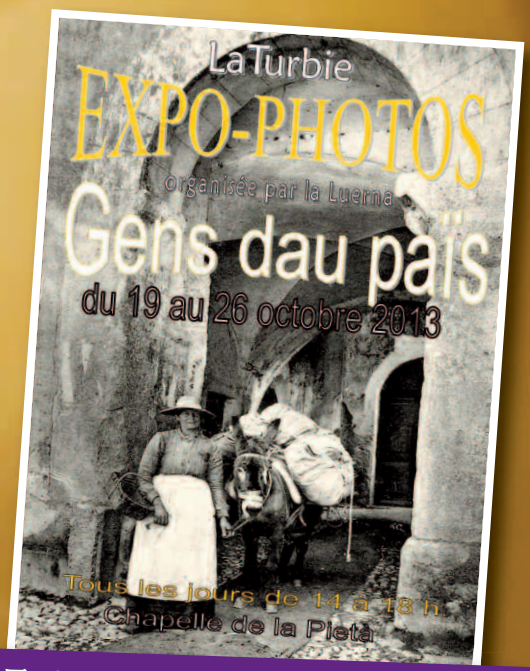

ZOOM SUR . . .

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES « GENS DAU PAÏS » du 19 au 26 octobre

Après le joli succès de 2011, l'association La Luerna organise une nouvelle exposition de photos anciennes sur le thème « Gen dau Païs ».

Michèle Bertola-Vanco et Monique Bourgeois-Martelli avaient alors accueilli de nombreux visiteurs venus admirer leur impressionnante collection de photographies d'antan. Certains Turbiasques avaient eu le plaisir de se reconnaître sur les clichés, d'autres en avaient profité pour apporter des documents personnels d'époque.

Si vous possédez des photographies anciennes sur des évènements qui se sont déroulés à La Turbie, vous pouvez leur apporter : elles vous les rendront sitôt scannées !

A noter également que, pour les fêtes de fin d'année, elles proposeront au même endroit une exposition de crèches, réalisées par les habitants de La Turbie.

Et le samedi 21 décembre, elles participeront avec les chorales de La Turbie, Villefranche-sur-mer et Saint-Antoine de Ginestière à un concert de Noël gratuit, en l'église Saint-Michel.

Exposition
Chapelle de la Piéta du 19 au 26 octobre
Entrée libre et gratuite de 14h00 à 18h00

Retrouvez les programmes détaillés sur www.ville-la-turbie.fr